

Rapport d'activités



MUNICIPALITÉ D'OKA

RAPPORT D'ACTIVÉS DE L'AGENTE EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MATHILDE COLAS

ÉTÉ 2016



Le travail de cet été n'aurait pu être mené sans la participation de nombreux collaborateurs. Le CRE Laurentides tient particulièrement à remercier le personnel de la Municipalité d'Oka pour leur collaboration.

Rédaction :

Mathilde Colas
Agente en gestion des matières résiduelles, CRE Laurentides

Révision :

Isabelle St-Germain
Chargée de projet en développement durable, CRE Laurentides

Anne Léger
Directrice générale, CRE Laurentides

Référence à citer :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2016). Rapport d'activités. Programme de Soutien technique en gestion des matières résiduelles 2016 à Oka, 23 p.

Table des matières

1. Le CRE Laurentides et le soutien technique en GMR _____	1
1.1. Le CRE Laurentides _____	1
1.2. Le soutien technique en gestion des matières résiduelles _____	1
2. La municipalité d'Oka _____	2
3. Soutien technique en GMR 2016 à Oka _____	3
4. Présentation de l'agente en gestion des matières résiduelles _____	4
5. Bilan des activités de l'été 2016 _____	5
6. Orientations et recommandations _____	16
6.1. Plan directeur de gestion des matières résiduelles _____	16
6.2. Collecte d'information _____	17
6.3. Sensibilisation _____	17
7. Conclusion _____	18
Annexe 1 – Livrables _____	19
Annexe 2 - Activités _____	22
Annexe 3 – Dépliants _____	23

1. Le CRE Laurentides et le soutien technique en GMR

1.1. Le CRE Laurentides

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a été fondé en 1995 par des groupes communautaires et environnementaux. C'est une organisation autonome, qui a le statut d'organisme à but non lucratif. Les orientations et les priorités du CRE sont établies par son conseil d'administration, formé de 13 membres, dont 8 doivent provenir, par règlement, de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans chacune des huit MRC de la région.

Le CRE bénéficie actuellement d'une subvention de fonctionnement du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), mais il lève lui-même les fonds nécessaires à la réalisation de son plan d'action, ce qui représente plus des trois quarts de son budget annuel.

Le CRE Laurentides a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Les CRE sont présents dans toutes les régions, sauf dans le nord du Québec. Les 16 CRE sont regroupés à l'échelle nationale et représentés par le Regroupement national des conseils régionaux du Québec (RNCREQ).

1.2. Le soutien technique en gestion des matières résiduelles

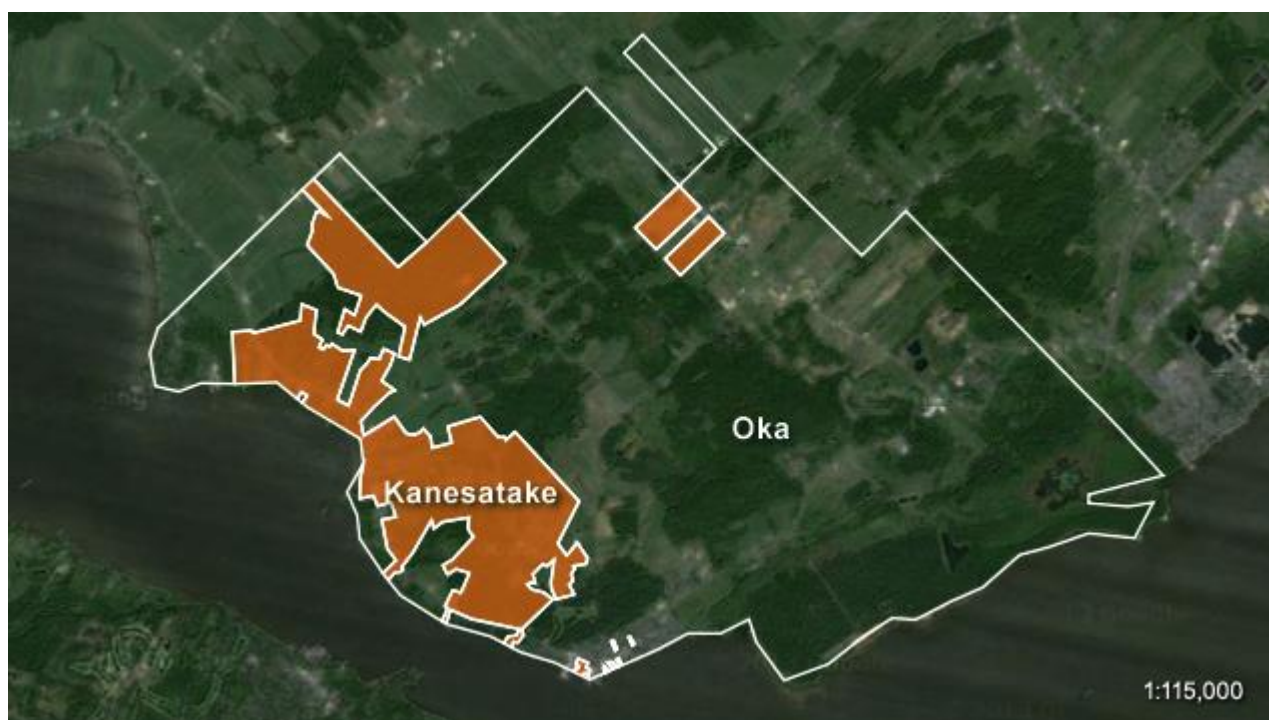
Le programme de soutien technique en gestion des matières résiduelles a pour but de développer avec le milieu des stratégies pour promouvoir la saine gestion des matières résiduelles et d'améliorer les performances de détournement à l'enfouissement. Il vise à informer et sensibiliser les citoyens ou des institutions, commerces et industries (ICI) afin de susciter des changements de comportements durables. Le soutien technique en gestion des matières résiduelle offre un coup de pouce aux municipalités qui souhaitent améliorer les performances de collectes déjà existantes (recyclage) ou qui instaurent une nouvelle collecte pour la matière organique.

Une ressource, recrutée et encadrée par le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides), est alors mise à la disposition d'une municipalité durant toute la période estivale. L'agent en gestion des matières résiduelles a alors comme mission de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par la municipalité et le CRE Laurentides.

Le présent document a pour but de décrire brièvement l'état d'avancement de chacune des activités prévues au plan d'action, en fonction des objectifs.

2. La municipalité d'Oka

Sise au cœur de la MRC de Deux-Montagnes, la Municipalité d'Oka est bornée à l'est par les municipalités de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet, à l'ouest par la Municipalité de Saint-Placide et au nord par la MRC de Mirabel.



Municipalité riveraine au nord du lac des Deux-Montagnes, Oka est reconnue pour ses imprenables points de vue sur les paysages d'une région riche en contrastes. Située à 40 km de Montréal, Oka a su conserver toute la magie, le charme et la beauté qui en font la pierre angulaire du tourisme régional. En 2013, la population totale d'Oka s'élevait à 5478 résidents permanents, ce qui inclut la communauté autochtone.

Le territoire offre deux pôles d'activités commerciales. Le principal pôle se situe dans le noyau villageois et est caractérisé par une gamme de commerces et de services variés. Le second pôle se situe au Mont-Saint-Pierre-Sud et est constitué de commerces et de services limités aux besoins des routiers. De façon générale, les commerces visent à répondre aux besoins courants de la population locale.

Les activités agricoles ont quant à elles une grande importance sur le plan de la santé économique du territoire, offrant une plus-value pour le développement des activités reliées à l'agrotourisme. Ainsi, son territoire offre aux visiteurs différents attraits, commerces et services reliés aux activités et aux produits de la ferme.

Au point de vue des activités économiques reliées au récréotourisme, son territoire offre aux visiteurs différents attraits, commerces et services de récréation extérieurs, soit : le parc national d'Oka, le Club de golf d'Oka, trois marinas (la Marina d'Oka, située dans le village, et les marinas du Yacht Club et du Club de voile des Laurentides, situées à la Pointe-aux-Anglais) et autres.

Concernant l'activité industrielle, celle-ci n'est que très peu présente sur le territoire. Hormis les activités industrielles agricoles reliées à la transformation des produits de la ferme, on retrouve uniquement les entreprises Okaply et Agropur.

3. Soutien technique en GMR 2016 à Oka

La Municipalité d'Oka souhaitait dresser un portrait de la situation actuelle en gestion des matières résiduelles et réaliser un plan d'action dans le but d'améliorer les performances de détournement. Elle a donc collaboré avec le CRE Laurentides dans le cadre du soutien technique afin de produire un plan directeur de GMR, constituant principal du mandat confié à l'agente en GMR.

4. Présentation de l'agente en gestion des matières résiduelles

Mathilde Colas est détentrice d'un baccalauréat en science, technologie et société de l'Université du Québec à Montréal, où elle s'est spécialisée en philosophie des sciences. Grâce à ce cursus, elle a développé une capacité d'analyse et de synthèse et une aptitude à la vulgarisation scientifique. Elle est présentement étudiante à la double maîtrise en environnement, cheminement gestion de l'environnement et écologie industrielle, de l'Université de Sherbrooke et de l'Université de Technologie de Troyes. Jusqu'à aujourd'hui, ce parcours lui a permis d'approfondir son aptitude en gestion de projets et sa connaissance en gestion des matières résiduelles. Elle a travaillé sur une analyse de conformité du Plan de gestion des matières résiduelles de la Haute-Yamaska en regard aux orientations gouvernementales et sur une étude de certification des centres de tri de construction, de rénovation et de démolition pour le 3RMCDQ en partenariat avec l'Université de Sherbrooke.

Avant de commencer cette maîtrise, Mathilde a occupé le poste de responsable des espaces verts à la maison de retraite Saint-Jean-de-Dieu de Marseille en France. Son expérience de gestion d'un parc paysager, d'encadrement d'une équipe de travail et de formation de stagiaires lui a donné l'occasion de parfaire ses connaissances techniques et sociales.

À l'été 2016, elle devient l'agente en gestion des matières résiduelles du Soutien technique en GMR à Oka, où elle développe son expertise en GMR.



5. Bilan des activités de l'été 2016

Voici le bilan des activités réalisées par l'agente en GMR du Soutien technique en gestion des matières résiduelles à Oka, selon les objectifs spécifiques du plan d'action qui ont été exposés précédemment. Un retour sur les livrables, déterminés en fonction de chaque objectif, sera également effectué. Pour plus de détails, consultez les annexes 1 à 3.

Objectif 1. PLAN DIRECTEUR DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le plan directeur est un document contenant une identification de la situation actuelle de la gestion des matières résiduelles sur le territoire d'Oka et une proposition de moyens d'action pour améliorer la performance des collectes et le détournement des déchets à l'enfouissement.

De manière à mieux comprendre le territoire à l'étude, une visite d'Oka a d'abord été effectuée. Par la suite, une recherche d'information a été faite auprès de différents intervenants : la Municipalité, la CMM, RECYC-Québec, le MDDELCC, le MAMOT, l'Institut de la Statistique du Québec, Statistique Canada, etc. (se référer aux sections « Références » et « Bibliographie » du plan directeur. Ensuite, les données ont été compilées sous forme de tableaux dans Word ou dans Excel. De nombreux fichiers ont ainsi été produits (voir annexe 1). Plusieurs de ces éléments sont intégrés au plan directeur sous forme de tableaux, de graphiques ou de descriptions textuelles.

Objectif 1.1 : Décrire la situation actuelle de la GMR dans la Municipalité d'Oka.

La description de la situation actuelle de la GMR dans la Municipalité d'Oka est complétée.

- **Décrire la population, le nombre de portes desservies, le nombre et le type d'ICI, les services en place, etc.**

La recherche d'information sur la population, le nombre de portes desservies, le nombre et le type d'ICI, les services en place, etc., est achevée. Le portrait de la situation actuelle de la GMR à Oka correspond à la section « Description du territoire de planification » du Plan directeur de GMR et inclut :

- **Une description géographique :**
 - Localisation de la Municipalité ;
 - Superficie des terres ;
 - Affectations du territoire en lien avec le Plan d'urbanisme de la Municipalité ;
 - Éléments significatifs propres au territoire okoï ;
 - Description du réseau de transport ;

- **Une présentation démographique :**
 - Densité de population
 - Évolution de la population de 2011 à 2015 et projection pour les années 2021 et 2031 ;
- **Une présentation des activités économiques, y compris :**
 - Un profil socioéconomique :
 - Évolution et projection des ménages en fonction des catégories d'habitation de 2011 à 2031 ;
 - Population en fonction des groupes d'âge, des traits culturels d'appartenance, de la scolarité et des revenus en 2011 ;
 - Situations d'activités de la population en 2011 ;
 - Les activités économiques sur le territoire d'Oka en fonction des ICI par grands secteurs économiques (primaire, secondaire et tertiaire) ;
 - La distribution des emplois selon les codes SCIAN ;
 - L'évolution et la projection du nombre d'ICI de 2015 à 2031 ;
 - Le rôle du secteur de la construction.

Pour ce qui est de **la description des services en place**, elle correspond à la section « Programmes municipaux de gestion des matières résiduelles » du plan directeur et comprend une présentation de :

- La collecte des déchets domestiques ;
- La collecte sélective des matières recyclables ;
- Des collectes spéciales ;
- La collecte municipale desservant les ICI ;
- Les points de dépôt de RDD ;
- La gestion des boues ;
- La gestion des matières résiduelles issues du secteur CRD ;
- Les activités de sensibilisation.

Au final, la description de la situation actuelle de la GMR dans la Municipalité d'Oka, très détaillée, contient tous les éléments demandés. Elle permet de rassembler et synthétiser une quantité d'information utile à la connaissance de la GMR à Oka.

En regard au sous-objectif 1.1, la difficulté rencontrée concernait la récolte de données. En effet, la recherche n'était pas simple, car selon les données choisies, les chiffres différaient. De ce fait, plusieurs tableaux ont été construits pour un même type de données. Finalement, le choix a été porté sur les données les plus complètes et les plus représentatives de la situation actuelle de la GMR à Oka.

Objectif 1.2 : Effectuer l'inventaire des points de dépôt pour les différentes matières produites par les citoyens et les ICI.

L'inventaire des points de dépôt pour les différentes matières résiduelles générées à Oka par les citoyens et les ICI est complété. Cet inventaire peut être utile pour informer les citoyens d'Oka de l'existence de ces points de dépôt sur le site internet de la Municipalité sous l'appellation de bottin vert. Ces informations sont également intégrées au plan directeur de manière plus détaillée à la section « Les intervenants en gestion des matières résiduelles ». Cette partie comprend :

- Le recensement des organismes et des entreprises en GMR présents sur le territoire ;
- Les recycleurs et récupérateurs œuvrant en GMR sur le territoire d'application, mais situés à l'extérieur du territoire.

En plus de ces points de dépôt, une présentation des installations présentes sur le territoire d'application a été réalisée en plus de dresser la liste des intervenants situés à l'extérieur du territoire. Cette liste comprend :

- Les centres de traitement des matières résiduelles générées à Oka ;
- Les récupérateurs de matières résiduelles associés à l'écocentre.

- **Dresser la liste, leur emplacement, etc.**

La liste des différents points de dépôt a été dressée et inclut, dans le bottin vert, l'information nécessaire pour que les citoyens sachent où déposer les matières spécifiquement acceptées. Dans le plan directeur, les informations fournies font partie du portrait général.

- **Décrire le mode de fonctionnement des intervenants (avec les matières qu'ils gèrent).**

La description du mode de fonctionnement des intervenants est présentée à la section « Gestion actuelle des matières résiduelles » du plan directeur. Elle inclut une présentation des intervenants, y compris les matières traitées, le mode de gestion et la clientèle visée.

En regard au sous-objectif 1.2, aucun problème apparent n'a été rencontré.

Objectif 1.3 : Dresser un portrait des matières résiduelles générées et éliminées sur le territoire de la municipalité d'Oka.

L'inventaire des matières résiduelles produites sur le territoire d'Oka en 2015 est complété. Il intègre principalement des tableaux, des figures et des descriptions textuelles, ainsi qu'une méthodologie et des recommandations établies en fonction des catégories de matières résiduelles à l'étude.

- **Voir si la Municipalité, la MRC et la CMM possèdent des données propres au territoire à l'étude.**

Alors que la Municipalité détient de nombreuses informations, la MRC n'en a que très peu. Quant aux données de la CMM, elles correspondent à celles rapportées par la municipalité.

D'abord, le sommaire du rôle d'évaluation foncière annuelle détenu par la Municipalité d'Oka permet d'avoir de l'information sur le nombre de logements, le nombre et le type d'ICI, etc. Quant au logiciel AccèsCité Territoire, il permet d'obtenir ce type d'information actualisée.

La Municipalité détient aussi des données sur la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles grâce aux différents contrats pour lesquelles elle s'est engagée (contrat d'élimination avec un site d'enfouissement, contrat de recyclage avec un centre de tri de PCVMP, contrat de collecte des déchets, des matières recyclables et des résidus verts).

Les bons de pesées lui permettent ensuite de connaître les quantités de matières résiduelles récupérées, comme les déchets domestiques, les matières recyclables, les résidus verts (feuilles mortes), les encombrants et les RDD. Avant le Soutien technique en GMR, il n'y avait pas d'outils pour compiler les données relatives aux résidus verts, aux encombrants métalliques et aux RDD.

Puis, la Municipalité possède un règlement concernant la collecte des matières résiduelles et recyclables, un calendrier des collectes et d'autres données disponibles sur son site internet, comme des informations sur les collectes et la valorisation, ainsi que sur le rôle et le fonctionnement de l'écocentre d'Oka.

Elle dispose aussi de la valeur annuelle des permis généraux de construction, de rénovation et de démolition, information utile à la production de données pour l'inventaire des matières résiduelles en ce qui a trait au secteur de la construction, rénovation et démolition.

De plus, le système comptable de la Municipalité permet de retracer les informations associées aux coûts de la GMR. Une fois de plus, aucun outil n'existait pour rassembler les données relatives aux dépenses et aux revenus de la GMR à Oka.

Pour terminer, la connaissance spécifique du personnel de la Municipalité (directeur d'urbanisme, directeur technique, responsable des communications, etc.) est venue compléter l'information manquante, comme celle concernant les étangs aérés ou encore les installations septiques.

Compte tenu du fait que la Municipalité d'Oka fait partie de la CMM, la MRC de Deux-Montagnes, détient peu de données en GMR propres au territoire à l'étude, mis à part la localisation de la Municipalité d'Oka et quelques informations issues du recensement de Statistique Canada antérieures à 2011.

La CMM détient les données rapportées par la Municipalité grâce aux formulaires de demande d'information qu'elle lui demande de compléter annuellement. D'autres données, en provenance de la Municipalité, du recensement de Statistique Canada, etc., sont aussi disponibles sur le site de

l'Observatoire Grand Montréal. Certaines informations présentées s'avèrent erronées, par exemple celle selon laquelle la Municipalité d'Oka s'est déjà dotée d'un plan de réduction à la source. L'utilisation de ces données devait donc se faire avec prudence, mais, comme il ne s'agissait pas de données primaires, il suffisait de remonter jusqu'à la source pour être totalement sûr de leur validité. Quelques informations présentées dans le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2015-2020 sont aussi disponibles, mais pas forcément à jour. Par exemple, il y est mentionné que L'Ouvroir, un OBNL, est en activité à Oka, alors que ce n'est plus le cas. Les données de la CMM ne constituent donc pas les meilleures sources pour dresser l'inventaire des matières résiduelles produites sur le territoire d'Oka.

Tout compte fait, la recherche d'information menée par l'agente en GMR a permis de rassembler et de synthétiser de nombreuses informations relatives à la GMR pour qu'elles soient le plus adaptées à la réalité actuelle des matières résiduelles générées à Oka.

- **Évaluer les quantités récupérées et éliminées dans les différents points de dépôt identifiés.**

Les quantités des matières résiduelles récupérées, éliminées et générées des secteurs résidentiel, ICI et CRD sont présentées dans l'inventaire des matières résiduelles produites sur le territoire d'Oka pour l'année de référence 2015. Comme cet inventaire est le premier de ce type, il a été jugé pertinent de suivre l'évolution des matières pour lesquelles des données réelles étaient disponibles, telles que pour les matières recyclables, les résidus verts (feuilles mortes), les boues des étangs aérés, les RDD et les encombrants. Ainsi, la période 2011-2015 retrace l'évolution de ces matières seulement. En revanche, une projection est réalisée et présente l'évolution potentielle du tonnage en 2021 et en 2031 pour chaque matière considérée dans cette étude (voir le *plan directeur*).

- **Collecter le plus de données réelles et utiliser dans la mesure du possible les outils de RECYC-Québec pour les estimations (voir le site de Recyc-Québec pour la méthodologie associée à certaines matières).**

L'inventaire présente des données réelles vérifiables et des données estimées des quantités de matières résiduelles éliminées, récupérées et générées, par catégories de matières, sur le territoire d'Oka, et ce, pour les secteurs résidentiel, ICI et CRD. Des indicateurs socioéconomiques sont utilisés selon le secteur à l'étude : la population et le type de logement pour le secteur résidentiel, le nombre d'employés pour le secteur ICI et la valeur des permis de bâtir pour le secteur CRD.

Les quantités de matières produites sur le territoire okoïse, manquantes ou non gérées par les services de collecte municipale, sont obtenues à partir de *l'Outil d'inventaire des matières résiduelles pour les PGMR* et de *Méthodologie et calculs*, outils produits par Chamard et Associés en janvier 2015, et diffusés ensuite par RECYC-Québec pour le compte du MDDELCC. Initialement conçue pour les

municipalités régionales, une municipalité locale, telle que celle d'Oka, peut s'inspirer de cette méthodologie à la condition de ventiler les données de manière à les ajuster à la réalité de son territoire d'application. Pour y arriver, le document d'accompagnement de l'outil d'inventaire, *Méthodologie et calculs*, a été fort utile pour générer les calculs et les estimations des quantités de matières résiduelles manquantes. Il a principalement permis d'estimer les quantités éliminées par catégories de matière pour le secteur résidentiel, ainsi que les quantités récupérées, éliminées et générées par les secteurs ICI et CRD.

L'inventaire réalisé ici comprend aussi, en plus des matières considérées par cette méthodologie, les quantités de contenants consignés et de pneus, lesquelles ont été calculées à partir du *Calculateur contenants consignés* et du *Calculateur pneus* proposés par Recyc-Québec. Dans tous les cas, les estimations des quantités de matières récupérées, éliminées et générées sont adaptées et ajustées en fonction des données réelles disponibles sur le territoire d'application. Suivant les nouvelles directives, les calculs effectués pour les matières résiduelles incluent les boues résiduaires, ainsi que les rejets des centres de tri et de valorisation des matières organiques.

En regard au sous-objectif 1.3, soit l'inventaire des matières résiduelles, il en résulte un énorme travail et un investissement en temps conséquent. Le livrable obtenu constitue un élément fondamental en soi pour l'avancement de la connaissance en GMR à Oka, et participe aussi à la somme d'informations rassemblées dans le plan directeur pour orienter les moyens d'action à mettre en œuvre.

Objectif 1.4 : Identifier les principaux enjeux et les principales problématiques liés à la GMR sur le territoire d'Oka.

L'identification des principaux enjeux et des principales problématiques liés à la GMR à Oka est complétée.

- **Établir les principaux constats qui se dégagent de l'état de la GMR à Oka.**

Les principaux constats liés à l'état de la GMR à Oka sont dégagés. Ils se rapportent à la section « Enjeux et problématiques » du plan directeur. En plus des enjeux et des problématiques, la croissance annuelle nécessaire à l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise en GMR a été présentée, ainsi qu'une projection des quantités de matières résiduelles gérées par la Municipalité d'Oka en 2020 et 2025. Les observations obtenues permettent d'établir des constats pour améliorer la GMR à Oka.

Objectif 1.5: Rédiger un plan d'action et identifier quelles seraient les priorités d'intervention.

La rédaction du plan d'action est finalisée et les priorités d'intervention sont définies.

- **Établir une liste d'actions pour répondre aux enjeux et problématiques rencontrés.**

La liste des actions se trouve à la section 7 « Plan d'action » du plan directeur.

- **Identifier les acteurs concernés.**

Les acteurs concernés par la mise en œuvre des moyens d'action sont identifiés à la section 7 du plan directeur.

- **Recommander des actions prioritaires en fonction des critères de la Municipalité (faibles coûts de mise en œuvre, efficacité de la mesure, etc.).**

Les actions prioritaires sont proposées à la section 7 du plan directeur.

Somme toute, en plus des éléments présentés ci-haut, le plan directeur contient aussi :

- Des informations sur ce qu'est un plan directeur ;
- Le cadre législatif au Québec (Politique québécoise de GMR et Plan métropolitain de GMR) ;
- Le partage des compétences en GMR sur le territoire de planification ;
- La réglementation en vigueur à Oka ;
- Les coûts de la GMR de la Municipalité (y compris les pistes d'optimisation de ces coûts) ;
- Des indicateurs de suivi et de surveillance pour assurer la réussite de la mise en œuvre des moyens d'action par la Municipalité.

Finalement, l'objectif 1 a constitué la majeure partie du mandat et a mobilisé l'agente durant une période importante de l'été. Le travail qui en résulte est définitivement intéressant, car chacun des livrables enrichit considérablement la connaissance de la GMR de la Municipalité.

Objectif 2. COLLECTE D'INFORMATION

La collecte d'information est une étape préalable à la rédaction du plan directeur. Elle permet de déterminer les axes d'intervention à privilégier en matière de sensibilisation des citoyens à la saine gestion de leurs matières résiduelles. Cette collecte est aussi l'occasion de créer des outils de suivi de la gestion des collectes, et de manière plus générale, de la gestion des matières résiduelles à Oka.

Objectif 2.1 : Évaluer sommairement le degré de connaissance des citoyens par rapport aux points de dépôt et autres ressources disponibles pour détourner les matières de l'enfouissement.

L'évaluation sommaire du degré de connaissance des citoyens par rapport aux points de dépôt et autres ressources disponibles n'a pas été complétée par l'agente, car la charge demandée par l'inventaire des matières résiduelles et le plan directeur a été trop importante.

- **Élaborer un questionnaire et un outil de compilation des résultats à diffuser ou à utiliser lors d'événements.**

Un questionnaire sur la gestion des matières résiduelles a été construit par l'agente. Le sondage a ensuite été diffusé lors de la Journée de l'environnement et de la famille, lors d'une séance du conseil municipal et lors du marché d'Oka (voir annexe 2). De plus, de début juin à fin juillet, le sondage était aussi disponible à l'accueil de la Municipalité, à la bibliothèque municipale et à l'écocentre. Il a aussi été proposé à l'ensemble du personnel de la Mairie et du garage municipal. De plus, par le biais d'un membre du Comité en environnement de la Municipalité, il a été proposé lors d'une activité portant sur la protection des berges.

À ce jour, 120 questionnaires ont été comptabilisés, ce qui est suffisant pour les besoins du plan directeur. Toutefois, pour une meilleure représentativité, la Municipalité aurait souhaité obtenir un taux de réponse final de 5 %, ce qui correspond à environ 270 personnes. Elle pourrait donc poursuivre l'exercice pour obtenir le nombre de personnes escompté. L'ensemble des réponses a permis d'avoir un aperçu sommaire de la compréhension de la GMR, mais une compilation et une analyse plus poussées auraient pu être effectuées.

- **Résumer les rencontres avec les citoyens.**

Les rencontres avec les citoyens ont apporté des éléments intéressants, tels que l'envie de bénéficier de la collecte des matières organiques ou la crainte de certaines autres personnes face à celle-ci. Pour les premiers, la récupération des matières putrescibles semblait être une nécessité. Pour les seconds, le problème de mauvaise odeur était prépondérant. Ensuite, plusieurs résidents ont mentionné le fait d'avoir intégré le compostage domestique dans leur quotidien. Cela n'est pas surprenant puisque que le territoire d'Oka est majoritairement composé de maisons unifamiliales avec jardins. Pour terminer, certains citoyens ont mentionné qu'il existerait des sites d'enfouissement illégaux sur le territoire de Kanestate. La situation entraînerait notamment des nuisances sonores importantes (passages de convois de camions). Les citoyens en question s'inquiètent de ce qui pourrait devenir une source de pollution pouvant affecter les eaux et les terres d'Oka.

- **Identifier les éléments relatifs à la GMR qui sont moins bien compris par l'ensemble.**

L'identification des éléments relatifs à la GMR qui sont le moins bien compris par la population dépendait de l'analyse des résultats du sondage et n'a donc pas été fait dans le détail. On sait qu'il ressort toutefois certaines appréhensions face à la collecte de la matière organique, principalement par manque de connaissances. Des questions en lien avec ce qui va ou non au recyclage sont aussi fréquentes et nécessiteraient d'être éclaircies.

L'ensemble des éléments de l'objectif 2.1 n'a pu être mené à terme, étant donné que ce volet était moins important que l'inventaire des matières résiduelles et le plan directeur.

Objectif 2.2 : Trouver une façon ou un outil pour compiler les données des différentes collectes.

Le moyen pour compiler les données des différentes collectes a été trouvé.

- **Identifier les différents éléments qui permettraient de structurer les informations relatives aux différentes collectes (date de la collecte, quantités collectées, etc.).**

Les éléments qui permettent de structurer les informations associées aux différentes collectes correspondent à la quantité annuellement recueillie par types de matière et par récupérateurs à Oka (déchets domestiques, matières recyclables, résidus verts, encombrants et RDD). De manière à assurer un suivi plus complet, des éléments structurants peuvent être ajoutés, notamment les coûts (dépenses et revenus) engendrés par la GMR à Oka. Il s'agit ici des coûts annuels des différentes collectes, des coûts annuels des installations présentes sur le territoire (comme l'écocentre) et des coûts annuels occasionnés par l'équipement à pourvoir sur le territoire pour les citoyens.

- **Proposer une manière de consigner les informations afin d'en faciliter l'analyse.**

La Municipalité procédait déjà à la réalisation de tableaux Excel pour la collecte des déchets ménagers, des matières recyclables et des encombrants non-métalliques avant l'arrivée de l'agente. Grâce à la recherche effectuée par cette dernière, un autre tableau a été généré pour la collecte des résidus verts (feuilles mortes). De plus, après avoir identifié les récupérateurs avec lesquels traite l'écocentre, de nouveaux tableaux de compilation ont été construits pour les résidus domestiques dangereux, ainsi que les encombrants métalliques. De plus, un tableau de compilation des coûts annuels de la GMR a été développé. Par ailleurs, la réalisation de l'inventaire des matières résiduelles a permis de développer des outils de compilation et d'estimation de données relatives à la réalisation d'un bilan par matière pour une année de référence déterminée (voir les autres documents produits à l'annexe 1).

En regard à l'objectif 2.2, de nombreux fichiers Excel ont été construits. Ils peuvent dès lors servir de référence à la Municipalité pour continuer à comptabiliser annuellement les données par types de matière en fonction des secteurs résidentiel, ICI et CRD. De plus, de manière à améliorer la GMR de la Municipalité, une boîte à outils est désormais disponible, laquelle demande à être complétée au fil des découvertes et des avancements en GMR au Québec et en fonction des besoins de la Municipalité.

Objectif 3. SENSIBILISATION

La sensibilisation est ici une démarche menée dans l'objectif d'améliorer la participation citoyenne à la saine gestion des matières résiduelles. Dans le contexte actuel, il s'agit spécifiquement de les préparer à la venue de la collecte des matières organiques.

Cette partie du plan d'action a été peu abordée, car il a été entendu d'un commun accord entre la Municipalité d'Oka et le CRE Laurentides, dès le début du mandat, que cette étape de réalisation serait effectuée ultérieurement avec la mise en œuvre des moyens d'action proposés dans le plan directeur.

Objectif 3.1 : Informer et sensibiliser les citoyens à la saine gestion de leurs matières résiduelles et les informer de la venue éventuelle de la troisième voie.

L'information et la sensibilisation des citoyens à la saine gestion de leurs matières résiduelles et à la venue de la collecte des matières organiques ont été réalisées.

L'article « Réemploi et compostage : des petits gestes qui peuvent rapporter gros ! » paru dans le bulletin d'information de la Municipalité d'Oka, l'Infolokal, de juillet 2016 (vol. 6, no 3), présente les différentes activités du CRE Laurentides menées pour améliorer la GMR de la Municipalité d'Oka, telles que la réalisation du bottin vert, la diffusion du sondage sur les matières résiduelles et l'élaboration du plan directeur de gestion des matières résiduelles. Les citoyens ont été avisés dans cet article que le bottin vert serait bientôt disponible en ligne sur le site de la Municipalité, que les résultats du sondage leur seraient présentés prochainement, tout comme le plan directeur (voir annexe 2).

De plus, l'article « La récupération des matières organiques : un plus pour la planète », paru dans le bulletin d'information l'Infolokal du mois d'août 2016 (vol. 6, no 4) traite de la venue prochaine de la collecte des matières organiques, de services de récupération de résidus verts à Oka, ainsi que de compostage, d'herbicyclage et de feuillicyclage (voir annexe 2).

- **Informez les citoyens sur le contenu des collectes (la bonne matière dans le bon bac).**

Il a été entendu en début de mandat que cette tâche ne serait pas poursuivie.

- **Faire la promotion de l'écocentre et des différents points de dépôt.**

D'une part, la promotion de l'écocentre et des différents points de dépôt a été réalisée indirectement par la création du bottin vert, disponible prochainement pour les citoyens d'Oka. D'autre part, la promotion de l'écocentre a été réalisée de manière informelle avec des citoyens lors d'activités liées à la diffusion du sondage sur la gestion des matières résiduelles.

Objectif 3.2 : Distribuer des accroche-bacs aux endroits où les contenants des citoyens, les jours de collecte, contiennent des matières inappropriées pour inviter les propriétaires des lieux à vous contacter et obtenir de l'information.

Il a été entendu en début de mandat que cette tâche ne serait pas poursuivie. Dès la mise en œuvre des moyens d'action du plan directeur, la sensibilisation au bon tri des matières recyclables sera déployée par la Municipalité.

Objectif 3.3 : Tenir des kiosques d'information lors d'événements organisés par la municipalité.

Un kiosque d'information a été tenu le 28 mai lors de la Journée de l'environnement et de la famille organisée par la Municipalité d'Oka. Un autre kiosque d'information a été tenu lors du marché public d'Oka le 31 juillet (annexe 2).

Objectif 3.4 : Organiser une soirée d'information pour les citoyens.

Il était entendu que l'agente en GMR présente le plan directeur de gestion des matières résiduelles aux personnes concernées de la Municipalité d'Oka (le maire, la directrice générale, le directeur des services techniques, le directeur du service d'urbanisme, etc.) à la fin de son mandat. Cependant, étant donné l'indisponibilité de certains cadres de la Municipalité pour une présentation en août, il a été décidé que le plan serait présenté en septembre, après la fin de son mandat. De plus, étant donné le travail à accomplir, le contrat de l'agente a été prolongé pour finaliser les livrables. Dans cette situation, Mme Isabelle Saint-Germain s'est chargée de prendre le relais pour la présentation.

En regard à l'état actuel de l'atteinte de l'objectif 3, la campagne de sensibilisation est à poursuivre, en commençant par la venue de la collecte des matières organiques, la promotion de l'écocentre et la sensibilisation au bon tri des matières résiduelles.

6. Orientations et recommandations

Le CRE Laurentides a intérêt à poursuivre son offre de services en GMR pour accompagner les municipalités et les MRC. En effet, selon la tendance et les exigences gouvernementales actuelles, ce créneau est porteur.

Faire la promotion de l'accompagnement du CRE Laurentides auprès de ces organisations pour l'élaboration de bottins verts, d'inventaires des matières résiduelles, de plans directeurs en GMR, d'outils de compilation, d'outils de sensibilisation, etc.

Considérer les livrables remis par l'agente comme des outils pouvant servir à mettre en valeur l'expertise du CRE Laurentides dans le domaine de la GMR.

Pour les prochains mandats, mieux évaluer la charge de travail de l'agent(e) en GMR pour la période estivale. En effet, dans le cadre du plan d'action à mener à Oka, les tâches étaient trop nombreuses pour qu'elles soient toutes comblées dans le temps alloué.

De manière à assurer une bonne communication entre les organismes partenaires, définir avec le représentant de l'organisation son rôle en tant que répondant de l'agent(e) en GMR avant le début du mandat de l'agent(e).

En ce qui concerne les recommandations spécifiques à la Municipalité d'Oka, le plan directeur en comporte un grand nombre où elles sont détaillées. Toutefois, de façon générale, la municipalité devrait poursuivre ses efforts et ses investissements en GMR. À la suite de ce mandat, elle devrait tout de suite préparer la venue de la troisième voie en déployant une campagne qui va en ce sens.

Parallèlement, la réglementation concernant les matières résiduelles devrait être revue afin d'être claire et bien adaptée compte tenu des changements prévus dans les prochaines années et des objectifs visés par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Dans un objectif de cohérence et afin d'être un modèle auprès de ses citoyens, la Municipalité devrait adopter une politique interne pour la gestion de ses matières résiduelles, dans ses bâtiments, dans les aires publiques et lors des événements qu'elle organise. Elle pourrait également poser sa candidature au programme de certification ICI ON RECYCLE!, de RECYC-Québec, et inciter les ICI de son territoire à en faire autant, puisque celui-ci démontre un engagement envers la saine gestion des matières résiduelles.

6.1. Plan directeur de gestion des matières résiduelles

Dans le cadre de futurs projets en GMR menés par le CRE Laurentides, la série de recommandations (moyens d'action) fournies dans le plan directeur de GMR à Oka peut être adaptée à un nouveau

contexte et servir à d'autres municipalités. Les autres livrables pourront aussi éventuellement servir de références.

De manière à alléger le mandat de l'agent(e), faire un choix et lui confier soit l'élaboration d'un inventaire des matières résiduelles et d'un inventaire des points de dépôt pour les différentes matières produites, soit la création d'un plan directeur si ces inventaires ont préalablement été réalisés. En somme, il est souhaitable de profiter de l'expérience de cet été afin d'évaluer la charge de travail de l'agent(e) en GMR.

6.2. Collecte d'information

La collecte d'information est une démarche incontournable dans le cadre d'une démarche prospective en GMR. Il est donc nécessaire de poursuivre les efforts de recherche d'information associés à la GMR pour outiller les municipalités et les MRC au mieux en fonction de leurs besoins et accroître la connaissance générale en GMR au Québec au bénéfice d'autres intervenants.

La municipalité devrait procéder à la collecte d'informations en ce qui a trait aux matières résiduelles produites sur le territoire, dans le but d'obtenir des données réelles ou plus exhaustives (comme les boues résiduaires, les matières résiduelles produites par le secteur ICI, etc.).

6.3. Sensibilisation

Étant donné le travail demandé par le projet d'élaboration du plan directeur et de l'inventaire des matières résiduelles, ce volet du plan d'action était prématuré. Les activités de sensibilisation sont donc à poursuivre à Oka et font d'ailleurs partie de la suite logique du processus d'amélioration de la GMR sur le territoire. En ce sens, le plan d'action du plan directeur propose une série d'ISÉ à mettre en application pour l'ensemble des matières résiduelles gérées par la Municipalité.

Chose certaine, la municipalité devrait prévoir des activités de sensibilisation qui impliquent une relation directe avec les citoyens. En effet, une ressource terrain dédiée à la gestion des matières résiduelles et facilement accessible à la population, notamment lors d'événements est un facteur de réussite lorsqu'on vise l'adoption de comportements durables.

7. Conclusion

Dans le cadre du Soutien technique en gestion des matières résiduelles à Oka, un travail important a été réalisé pour dresser un panorama de la situation actuelle et offrir des moyens d'action à la Municipalité pour qu'elle puisse améliorer la GMR sur son territoire. Bien que l'ensemble des objectifs n'ait pas été atteint, la plupart des objectifs, y compris les plus importants, ont largement été atteints.

La Municipalité détient une mine d'informations ne demandant qu'à être exploitée pour améliorer sa performance de détournement à l'enfouissement des matières résiduelles générées sur son territoire. Au demeurant, il reste à mettre en œuvre de manière judicieuse le fruit d'un long travail de recherche et de compilation : les moyens d'action. Outillée comme peu de municipalités le sont à l'heure actuelle, la Municipalité d'Oka deviendra peut-être, dans un proche avenir, un modèle à suivre pour les autres municipalités du Québec...

Annexe 1 – Livrables

Résumé des différents objectifs, livrables et résultats atteints – Soutien technique en gestion des matières résiduelles 2016

Objectifs	Livrables ¹	Résultats
1-PLAN DIRECTEUR DE GMR	Répertoire des ressources disponibles en GMR (Bottin vert)	Complété
	Inventaire des matières résiduelles	Complété
	Plan directeur GMR	Complété
2-COLLECTE D'INFORMATION	Bilan de l'état de connaissance et de sensibilisation des citoyens	En développement
	Outils de compilation	Complétés (fichiers Excel) : <ul style="list-style-type: none"> • Tableau de suivi des déchets domestiques/an • Tableau de suivi des matières recyclables/an • Tableau de suivi des résidus verts (feuilles mortes)/an • Tableau de suivi des encombrants métalliques/an • Tableau de suivi des encombrants non-métalliques/an • Tableau de suivi des encombrants/an • Tableaux de suivi des RDD (3) établis en fonction des entreprises de récupération/an • Tableau des coûts de la GMR/filière/an
3-SENSIBILISATION	Bilan des présentations, conférences, ateliers, kiosques, etc.	Complété (voir annexe 1)
	Comptes rendus des activités	Complété

¹ Ces livrables ont fait l'objet d'une révision par le CRE Laurentides.

Autres documents produits :

- Échéancier (fichier Excel)
- Plan de travail (fichier Word)
- Rapport de mi-mandat (fichier Word)
- Sondage sur la gestion des matières résiduelles (fichier Word)
- Article « Réemploi et compostage : des petits gestes qui peuvent rapporter gros ! » dans le bulletin municipal l'Infolokal (fichier Word)
- Article « La récupération des matières organiques : un plus pour la planète » dans le bulletin municipal l'Infolokal (fichier Word)
- Évolution et projection de la population d'Oka de 2011 à 2031 (fichier Excel)
- Comparaison des données socioéconomiques d'Oka à la MRC de Deux-Montagnes et de la CMM : population selon le groupe d'âge, la scolarité et le revenu (particuliers et ménages) en 2011 (fichier Excel)
- Liste des logements sur le territoire d'Oka en 2015 (fichier Excel)
- Évolution et projection du nombre et du type de logements à Oka de 2011 à 2031 (fichier Excel)
- Évolution et projection de la quantité de matières recyclables pour le secteur résidentiel à Oka de 2011 à 2031 (t et kg/pers/an) (fichier Excel)
- Évolution et projection de la quantité de matières organiques pour le secteur résidentiel à Oka de 2011 à 2031 (t et kg/pers/an) (fichier Excel)
- Évolution et projection de la quantité de boues résiduaires pour le secteur résidentiel à Oka de 2011 à 2031 (t et kg/pers/an) (fichier Excel)
- Évolution et projection de la quantité de RDD pour le secteur résidentiel à Oka de 2011 à 2031 (t et kg/pers/an) (fichier Excel)
- Évolution et projection de la quantité de contenants consignés pour le secteur résidentiel à Oka de 2015 à 2031 (t et kg/pers/an) (fichier Excel)
- Évolution et projection de la quantité de VHU pour le secteur résidentiel à Oka de 2015 à 2031 (t et kg/pers/an) (fichier Excel)
- Évolution et projection de la quantité de pneus pour le secteur résidentiel à Oka de 2015 à 2031 (t et kg/pers/an) (fichier Excel)
- Évolution et projection de la quantité de textiles pour le secteur résidentiel à Oka de 2015 à 2031 (t et kg/pers/an) (fichier Excel)
- Évolution et projection de la quantité d'encombrants pour le secteur résidentiel à Oka de 2011 à 2031 (t et kg/pers/an) (fichier Excel)
- Évolution et projection de la quantité de rejets des centres de valorisation des matières recyclables et des matières organiques pour le secteur résidentiel à Oka de 2015 à 2031 (t et kg/pers/an) (fichier Excel)
- Synthèse des quantités de matières résiduelles produites par le secteur résidentiel à Oka en 2015 (t et kg/pers/an) (fichier Excel)
- Liste des ICI sur le territoire d'Oka en 2015 (fichier Excel)
- Évolution, projection et synthèse des quantités de catégories de matières résiduelles (matières recyclables, matières organiques et rejets des centres de valorisation) en fonction des secteurs SCIAN pour le secteur ICI à Oka de 2015 à 2031 (t et kg/pers/an) (fichier Excel)
- Évolution, projection et synthèse des quantités de résidus CRD pour le secteur CRD à Oka de 2015 à 2031 (t et kg/pers/an) (fichier Excel)

- Bilan global des quantités de matières résiduelles produites à Oka en 2015 (t et kg/pers/an) (fichier Excel)
- Quantité des matières résiduelles éliminées par secteur à Oka de 2011 à 2015 (t et kg/pers/an) (fichier Excel)
- Croissance annuelle nécessaire à l'atteinte des objectifs de la PQGMR (%) et quantités projetées (matières recyclables, matières organiques, RDD, encombrants, résidus CRD et déchets domestiques) en 2020 et 2025 (t)
- Liste des tableaux de *l'Inventaire des matières résiduelles produites sur le territoire d'Oka en 2015*
- Liste des figures du *Plan directeur de gestion des matières résiduelles*
- Liste des figures de *l'Inventaire des matières résiduelles produites sur le territoire d'Oka en 2015*
- *Méthodologie de l'Inventaire des matières résiduelles produites sur le territoire d'Oka en 2015*
- Fiche synthèse des types de données générées par différents organismes (CMM, MAMOT, MDDELCC, etc.) au sujet des matières résiduelles de la Municipalité d'Oka (fichier Word)
- Ressources disponibles en GMR (à développer) (fichier Word)

Annexe 2 - Activités

Bilan des activités réalisées – Soutien en gestion des matières résiduelles 2016

Activités	Détails	Date/ période	Nombre de personnes présentes ou impliquées
Collecte d'information			
Animation de kiosques	Diffusion du sondage sur la gestion des matières résiduelles lors de la Journée de l'environnement et de la famille	28 mai 2016	150
	Diffusion du sondage sur la gestion des matières résiduelles au marché d'Oka	31 juillet 2016	100
TOTAL			250
Autres rencontres de citoyens	Diffusion du sondage sur la gestion des matières résiduelles pendant une séance du conseil municipal	6 juin 2016	40
TOTAL			40
Sensibilisation	Détails	Date/ période	Nombre de personnes présentes ou impliquées
Rédaction d'articles d'information	Article « Réemploi et compostage : des petits gestes qui peuvent rapporter gros ! » dans le bulletin municipal l'Infolokal	9 juin 2016	1800
	Article « La récupération des matières organiques : un plus pour la planète » dans le bulletin municipal l'Infolokal	13 juillet 2016	1800
TOTAL			
TOTAL DES ACTIVITÉS			

Annexe 3 – Dépliants

Liste des dépliants distribués – Soutien technique en gestion des matières résiduelles 2016

Quantité totale distribuée : 23

Dépliant ²	Quantité distribuée
Guide « Les matières organiques »	1
Dépliant « Ici on recycle »	2
Dépliant « Recycler et composter, c'est pas sorcier ! »	20

² Le guide sur « Les matières organiques » a été offert au directeur de l'urbanisme de la Municipalité d'Oka. Quant aux dépliants, ils ont été distribués lors d'événements publics.